RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2LTM

Société Civile Immobilière au capital de 70 000 euros
Siège social : Le Moulin des Landes
SAINT SYLVAIN D'ANJOU
49480 VERRIÈRES EN ANJOU
484 029 624 RCS ANGERS

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 22 NOVEMBRE 2024

Les soussignés :

Société BELM3, titulaire de 1400 parts sociales en pleine propriété
Madame Florence LELIEVRE, titulaire de 1400 parts sociales en pleine propriété

Détenant ensemble 2 800 parts sociales, soit la totalité des parts de la Société Civile Immobilière 2LTM désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société 2LTM, et conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 18 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés après avoir pris connaissance du projet de Madame Florence LELIEVRE, de faire un apport des mille quatre cents parts sociales lui appartenant dans la Société, à une société à constituer, la Société 2L du Moulin, Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000,00 euros, dont le siège social sera fixé [redacted] décident à l'unanimité d'autoriser cet apport et d'agréer expressément la Société 2L du Moulin en qualité de nouvelle associée à compter du jour où l'apport de titres sera réalisé.

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente, décident à l'unanimité, sous la condition suspensive de la réalisation d'apport autorisé, que l'article 7 des statuts sera, de plein droit, remplacé par les dispositions ci-après à compter du jour où l'apport de titres sera réalisé.

« Article 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 70 000,00 euros divisé en 2.800 parts sociales de 25,00 euros chacune, numérotées de 1 à 2.800, entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés, à savoir :

[redacted]

- Société 2L du Moulin, mille quatre cents parts sociales en pleine propriété, numérotée de 1 à 1.400, ci.....1.400 parts
- Société BELM3, mille quatre cents parts sociales en pleine propriété, numérotée de 1.401 à 2.800, ci.....1.400 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 2.800 parts sociales. »

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Madame Florence LELIE

[redacted]

SAS BELM3
Représentée par Monsieur Eric BOUCHET

[redacted]